2 octobre 2007 **07.404**

Question Bernard Matthey

Energie solaire: l'Etat plus prédateur que jamais. La fiscalité est-elle le meilleur moyen d'encourager les propriétaires à se passer de pétrole et de gaz?

Un propriétaire d'une maison familiale y a fait installer 12 m^2 de panneaux solaires. Montant de la facture 22.000 francs, dont à déduire 2000 francs de subvention au titre d'encouragement en faveur des énergie renouvelables. Economie réalisée: 800 litres de mazout par an.

Le fisc vient de lui signifier une augmentation de la valeur locative de sa villa équivalente aux 2/3 de l'investissement.

Un calcul sommaire montre que durant les 25 prochaines années il payera au total 10.000 francs d'impôt supplémentaire en "récompense" de cet investissement.

Doit-on alors s'étonner du faible engouement des contribuables pour les énergies renouvelables?

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire les mesures qu'il entend prendre pour défiscaliser les investissements en faveur de l'énergie solaire?